

[La sablière de Bodonou](#)

29 janvier 2015 - 17 : 23



A cheval sur les communes de Guilers, Brest et Plouzané, la sablière de Bodonou produit 200 000 tonnes de sable par an. Outre sa dimension économique, le site de Bodonou est aussi remarquable sur le plan de la biodiversité.

Depuis janvier 2005, l'entreprise Lafarge Granulats Ouest est propriétaire et exploite la sablière de Bodonou. Dans le cadre d'un projet d'extension de la sablière, une concertation a été établie entre l'exploitant de la sablière, les collectivités locales et les associations à vocation environnementale, afin d'envisager et de définir le devenir du site, une fois l'exploitation terminée.

Un sable de qualité

La sablière de Bodonou produit et commercialise des granulats constitués essentiellement de sables roulés lavés. Compte tenu de leurs spécificités, ces sables entrent dans la fabrication de bétons de qualité et pour la préfabrication d'éléments divers en béton. La sablière de Bodonou est la seule exploitation de ce type dans le Finistère. Cette particularité l'amène à répondre à un besoin en sable qui dépasse très largement le Pays de Brest.

Une sablière historique

La région de Saint-Renan connaît depuis longtemps des sablières le long de l'Aber Ildut. Dès l'époque romaine, il y a eu extraction pour la récupération de l'étain que contiennent les sables et graviers. La première exploitation industrielle fut celle de l'étain entre 1960 et 1975. Après épuisement du gisement d'étain, l'exploitation est consacrée à l'extraction de sables et de graviers. Cette sablière est donc bien ancrée dans le tissu local (paysager, social, économique). Depuis janvier 2005, Lafarge Granulats Ouest est propriétaire de la sablière de Bodonou.

Pliocène

Le matériau exploité est le sable datant du pliocène (2 à 5 millions d'années). Chaque phase d'exploitation, au fur et à mesure de l'avancement, commence par une phase de découverte des terres végétales et des stériles, avant l'extraction du matériau appelé « tout-venant ». Ce gisement de sable est exploité hors d'eau à l'aide d'une pelle hydraulique. Le « tout-venant » est déposé sur des bandes transporteuses qui vont le convoier sur trois km jusqu'à l'installation de traitement. Cette installation de nettoyage et criblage est destinée à débourber et à classer par tranches granulométriques, le matériau sablo-graveleux extrait. Le but est d'obtenir des gravillons et des sables propres débarrassés de l'argile que contient le gisement.

Une concertation qui porte ses fruits

Dans le cadre d'un projet d'extension de la sablière, en 1997, une concertation a été établie entre l'exploitant de la carrière, les collectivités locales (Brest métropole et les communes de Brest, Guilers et

Plouzané) et le monde associatif (Eau et rivières de Bretagne, Bretagne Vivante, Apieds, Paysage pour Plouzané, Racines et Patrimoines) afin d'envisager et de définir le devenir du site, une fois l'exploitation terminée. Les principes de cette concertation sont repris dans une convention multipartite entre les différents intervenants. L'objectif est de reconstituer un milieu « naturel », répondant aux attentes de tous les acteurs, et qui sera rétrocédé à Brest métropole une fois l'exploitation achevée. Le site doit être le plus diversifié possible et permettre une fréquentation par le public dans le respect des écosystèmes.

Une zone naturelle en devenir

Ce projet consiste en une réhabilitation de la lande et des prairies humides au niveau des sources de l'Aber Ildut, de façon à redonner à la vallée un attrait faunistique tout en accentuant sa diversité floristique, pour parvenir à recréer une mosaïque de milieux.

Une vaste zone naturelle, d'une centaine d'hectares, comportant des plans d'eau de différentes profondeurs, des roselières, des prairies humides, des zones humides tourbeuses ainsi que des secteurs à vocation agricole se côtoieront sur le site.

Biodiversité

Il s'agit de pérenniser la biodiversité au travers d'un partenariat avec une collectivité locale et une entreprise. Les enjeux de conservation des espèces sur le site sont multiples :

- Intérêt botanique : population importante de pilulaire, petite fougère aquatique protégée au niveau national. Elle est caractéristique des eaux peu minéralisées.
- Intérêt ornithologique : l'inventaire de 2008 a recensé 40 espèces protégées au niveau national et six figurent dans l'annexe 1 de la directive Oiseau.

Les objectifs sont la conservation des habitats sur les portions non soumises à exploitation et la mise en place de conditions optimales de réinstallations d'habitats humides variés à l'issue de l'exploitation.

A l'issue de chaque phase d'exploitation, un échange entre Brest métropole et Lafarge Granulats Ouest intervient, avec l'accompagnement technique de Bretagne Vivante, pour définir les travaux à réaliser afin d'optimiser le réaménagement dans l'objectif de biodiversité recherché.

Le suivi et la veille ornithologique sont menés régulièrement depuis cinq ans. Les données collectées doivent permettre d'évaluer à terme l'intérêt du site pour l'avifaune et de vérifier s'il évolue en fonction des opérations de réaménagement réalisées. La collecte de données bénéficie aussi de l'apport des ornithologues amateurs locaux qui ont reconnus de longue date l'intérêt ornithologique du site.